



Projet de Renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo

Communiqué final de l'atelier régional de restitution des réalisations du projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo

Brazzaville, Congo, 16-17 février 2018

L'atelier régional de restitution des réalisations du projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+ pour la gestion durable des forêts dans le Bassin du Congo (PREREDD+), s'est tenu du 16 au 17 février 2018 dans la salle 515 du Ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'étranger à Brazzaville.

La rencontre, organisée par la COMIFAC avec l'appui financier du Fonds pour l'Environnement Mondial et de la Banque Mondiale à travers le PREREDD+, avait pour objectif de présenter les réalisations et les résultats du projet régional REDD+.

Elle a connu la participation d'environ 80 personnes représentant les administrations en charge des coordinations nationales COMIFAC, Climat et REDD+, le Consortium responsable de la mise en œuvre de la sous-composante 2b ; les Institutions Scientifiques Nationales du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la République Centrafricaine, de la Guinée équatoriale et de la République Démocratique du Congo, les organisations de la société civile, la CEFDHAC.

Elle a également vu la participation du Secrétariat Général de la CEEAC, du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, de l'équipe de coordination du PREREDD+, des partenaires techniques et financiers de la COMIFAC.

La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par trois allocutions : celles de Monsieur le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, de Madame la Secrétaire Générale Adjointe de la CEEAC en charge de l'Intégration Physique, Économique et Monétaire et le discours d'ouverture de Son Excellence, Madame la Ministre de l'Économie Forestière de la République du Congo.

Dans son mot de circonstance, Monsieur Raymond NDOMBA NGOYE, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a d'abord remercié les participants pour avoir répondu favorablement à son invitation à cette importante rencontre. Il a ensuite adressé les remerciements de Mme Francine Tumushime, Ministre des Terres et des Forêts de la République du Rwanda, Présidente en Exercice de la COMIFAC, au Gouvernement de la République du Congo, et plus particulièrement à Madame la Ministre de l'Économie Forestière pour avoir accepté que les présentes assises se tiennent à Brazzaville. Il a par la suite indiqué l'objet de la réunion tout en rappelant le contexte du projet et les acquis qu'il a permis d'obtenir. Il a enfin remercié toutes les parties prenantes ayant contribué à la mise en œuvre du projet REDD+, ainsi que les partenaires financiers et techniques notamment le Fond pour l'Environnement Mondial et La Banque Mondiale

Prenant la parole, Madame Marie Thérèse Chantal MFOULA, Secrétaire Générale Adjointe de la CEEAC, a avant tout remercié les Hautes autorités congolaises pour avoir accepté d'abriter le présent atelier. Elle a prié Madame la Ministre de bien vouloir transmettre à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo toute la gratitude de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale pour son engagement en faveur du domaine de la cause de l'intégration régionale. Elle a montré l'intérêt de produire les équations allométriques spécifiques aux types des écosystèmes forestiers du Bassin du Congo, ce qui permettrait d'évaluer le stock

de carbone séquestré par nos forêts et d'avoir des informations fiables pour s'engager de manière éclairée dans le marché carbone et dans la négociation du prix de la conservation et de la gestion durable de nos écosystèmes forestiers. Elle a aussi félicité la coordination du projet, le secrétariat exécutif de la COMIFAC pour les résultats obtenus.

Dans son discours d'ouverture, Son Excellence, Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Économie Forestière de la République du Congo a adressé une chaleureuse bienvenue à tous les participants venus de l'extérieur du pays et les a conviés à profiter aussi de cette réunion pour découvrir le cadre magnifique qu'offre la ville de Brazzaville. Elle a rappelé le contexte économique de crise qui sévit dans la sous-région et a souligné l'intérêt de la diversification économique, ce qui d'ailleurs constitue, a-t-elle déclaré, un des axes du projet de société du Président de la république du Congo « la marche vers le développement » qui considère la REDD+, comme un outil de développement durable et une opportunité pour la diversification de l'économie nationale. Elle a indiqué la nécessité de capitaliser les résultats du projet par les pays du Bassin du Congo, ce que la République du Congo a déjà traduit dans sa nouvelle loi forestière. Tout en souhaitant plein succès aux travaux de l'atelier, elle a enfin déclaré ouvert l'atelier régional de restitution des résultats du projet de renforcement des capacités institutionnelles en matière de REDD+, pour la gestion durable des forêts dans le bassin du Congo.

Il a été ensuite procédé successivement à la présentation des participants, à la présentation des objectifs de l'atelier et à la mise en place du bureau.

Le bureau mis en place pour la conduite des travaux a été constitué comme suit :

- Président : Monsieur Georges Claver BOUNDZANGA, de la République du Congo ;
- Vice-Président : Madame Victoire EHETH de la République du Cameroun,
- Premier Rapporteur : Madame Espérance DISAMBO de la République Démocratique du Congo,
- Deuxième rapporteur : Monsieur Julien KONGBO GAMANDA de la République Centrafricaine.

La modération a été assurée par le Professeur Donatien N'ZALA de la République du Congo.

Les participants ont ensuite adopté l'agenda de l'atelier qui comprend trois sessions :

- Session 1 : Restitution des réalisations de la composante 1,
- Session 2 : Restitutions des réalisations de la composante 2,
- Session 3 : Restitution des réalisations de la composante 3.

Concernant les réalisations de la composante 1,

Les participants ont suivi les présentations sur les sous-composantes.

De la sous-composante 1a : renforcement de la coordination de la REDD+ entre les pays du Bassin du Congo, il a été noté l'organisation de 13 ateliers régionaux, la rédaction et la soumission de 11 notes des positions communes de la sous région dans le cadre des négociations sous la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et la mise en place de groupes

thématiques. Ces deux dernières initiatives ont été fortement appréciées et il a été émis le souhait de les pérenniser.

De la sous-composante 1b : promotion de la participation inclusive et la représentation des groupes des parties prenantes dans le débat sur la REDD+.

La réalisation de cette activité a permis de : (i) mettre en place une plateforme de la société civile, ce qui trouve tout son intérêt dans la mise en œuvre de la REDD+ au niveau de la sous-région (ii) renforcer le positionnement de la CEFDHAC et ses réseaux affiliés dans les débats sur les changements climatiques. Un accompagnement à la restructuration des fora nationaux dans les six pays va permettre la crédibilité de la CEFDHAC et de la société civile de manière générale.

De la sous composante 1c : Activités spécifiques au besoin des pays. Toutes les coordinations nationales à l'exception de celle du Gabon ont reçu des appuis multiformes du projet et ceux-ci ont été favorablement appréciés.

S'agissant des réalisations de la composante 2,

Les présentations portant sur les sous composantes 2a (établissement d'un partenariat scientifique sur la mesure et le suivi des stocks de carbone forestier) et 2b (définition des équations allométriques pour les principaux types de forêts du bassin du Congo : résultats à l'échelle régionale et résultats par pays) ont focalisé l'attention des participants compte tenu des attentes que suscitent les résultats des travaux de recherche qui en découlent.

Grâce à une méthodologie de collecte et d'analyse des données suffisamment robuste et fiable, les équipes de recherche des pays ont validé les équations

allométriques par type de forêt. Les meilleurs modèles sont ceux prenant en compte trois prédictors à savoir le diamètre, la densité du bois et la hauteur des arbres et à défaut deux prédictors à savoir le diamètre et la densité du bois.

La valorisation scientifique des résultats reste cependant encore une préoccupation et quatre thèmes spécifiques ont été retenus à cet effet. Ils concernent :

1. L'établissement des équations allométriques d'estimation de la biomasse des forêts du Bassin du Congo,
2. L'étude de la variation de la densité du bois : compartiments arbres, grosseurs arbres entre espèces et entre sites,
3. Relations entre diamètre et hauteur au sein des forêts tropicales d'Afrique centrale,
4. Étude des facteurs d'expansion de la biomasse (BEF) des essences commerciales d'Afrique centrale.

En attendant la publication des articles se rapportant à ces thématiques, il a donc été relevé l'existence d'une base de données exceptionnelle à disposition des scientifiques d'où la nécessité de mettre en place un comité scientifique au sein de la COMIFAC pour suivre leur valorisation.

S'agissant des réalisations de la composante 3,

Des études complémentaires à la sous composante 2b sur les équations allométriques ont été réalisées. Les résultats obtenus ont permis d'enrichir la base des données y relative.

Au terme des présentations et des échanges, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit des pays :

- s'appropriier les résultats découlant des recherches effectuées et à les intégrer dans les législations et réglementations nationales ;
- Compléter les résultats obtenus en envisageant une deuxième phase de collecte de données ;
- Réaliser des tests d'application des équations allométriques obtenues avec les données utilisées pour le développement des niveaux d'émission de référence pour les forêts (NERF), dans les pays de sous-région ;
- Accompagner et soutenir le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC dans la mobilisation des financements auprès des différents mécanismes financiers (FEM, FVC, etc.).

A l'endroit de la COMIFAC :

- Pérenniser les initiatives consistant à la rédaction des notes de position commune à l'occasion des négociations internationales ainsi que les groupes thématiques constitués à cet effet ;
- Mettre à profit le système de gestion des connaissances de la COMIFAC pour capitaliser les acquis du projet et suivre l'aboutissement de certains processus en cours ;
- Capitaliser l'entité scientifique au profit de la COMIFAC ;
- Poursuivre les efforts de recherche des financements en vue de la poursuite des travaux entamés.

A l'issue de cet atelier, les participants ont remercié le Gouvernement et le peuple congolais pour l'accueil qui a été réservé aux délégations et pour les facilités qui leur ont été accordées durant leur séjour à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 17 février 2018

Les participants